

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	58 (1929)
Heft:	7
Nachruf:	Sœur Caroline Horner

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quait inconsciemment : aussi les plus récalcitrants finissaient par s'y laisser prendre. C'est le grand art de l'éducateur : semer les connaissances même profanes dans une atmosphère si pure et si saine que l'une devienne inséparable des autres.

M. Demierre prêchait même dans ses méthodes pédagogiques. Les anciens élèves de l'Ecole secondaire de Bulle ont gardé le souvenir quelque peu cuisant, mais très reconnaissant, de ces fameuses « corrections » qui devaient être un acte de réparation pour toute faute... orthographique. Comme toute faute absolument était frappée de la correction appropriée, les sanctions paraissaient un peu dures à quelques-uns. J'ai de bonnes raisons de croire que, pour ce maître si profond, son système n'était pas seulement un moyen jugé nécessaire pour résoudre la trop fameuse question de l'orthographe. Il était particulièrement heureux d'y trouver, du même coup, une excellente discipline pour l'entraînement à l'attention et, mieux encore, pour la formation de la conscience et de la volonté.

L'estime de la conscience et de la volonté, M. Demierre l'a enseignée par tous les actes de sa vie. Quel bel et perpétuel exemple que cette fidélité et cette ténacité qu'il mettait à la préparation de ses leçons et à la correction des devoirs ; on peut bien dire que jamais, pour une raison quelconque, rien n'était omis ou même négligé, là même où d'autres l'eussent fait sans le moindre remords. C'est ici le cas de répéter que celui qui accomplit chrétiennement son devoir d'état fait toujours du bien quoi qu'il en apparaisse à l'extérieur.

« Fais ce que dois » : c'était certainement sa devise. Prise dans le sens le plus chrétien, elle résume toute sa vie.

Elle restera sa leçon dernière, mais toujours vivante pour nous qui l'aimions et le vénérions. AM. B.

+ SŒUR CAROLINE HORNER

La communauté des Ursulines de Fribourg vient de perdre une religieuse qui remplit une belle et féconde carrière d'institutrice. Sœur Caroline Horner était originaire de Tavel. Elle appartenait à l'une de ces familles patriarcales, aux vertus austères, à la foi profonde.

Dans la vie religieuse, Sœur Caroline fut destinée à l'enseignement ; elle exerça ses fonctions à Charmey, à Grandvillard, à Montbovon et à Orsonnens, comme maîtresse des cours inférieurs. Joignant une inlassable activité à un grand sens pédagogique, elle avait ses méthodes, très personnelles, voire même un brin originales, mais efficaces. Les intelligences les plus rebelles arrivaient, sous sa direction, à s'assimiler les connaissances élémentaires, et les esprits les plus ternes parvenaient, à force de peine, à reluire assez, au jour de la visite de l'inspecteur, pour réaliser un examen brillant.

Après la mise en vigueur des décrets de Pie X, sur la communion des enfants, Sœur Caroline mit tout son zèle à préparer ses petits élèves à la première communion. Elle avait un talent spécial pour leur inculquer les notions de catéchisme et pour former leur cœur à la pratique des vertus de leur âge.

Quand les forces de cette vaillante, usée à la tâche, commencèrent à décliner, ce furent les longues années de solitude et d'infirmité. Comme elle s'était dévouée à faciliter le travail du prêtre dans l'éducation des tout petits, Sœur Caroline voulut encore s'associer à ceux qui luttent pour la cause de Dieu, par ses prières et ses souffrances.

La mort ne surprend ni n'attriste une âme de cette trempe. L'annonce de la fin lui fut une joie et ses dernières heures, empreintes de sérénité, furent l'attente paisible du repos après une journée de labeur.

L'éducation est-elle un art ?

En marge de Maritain.

On définit volontiers la pédagogie : la science de l'éducation. Et l'éducation : l'art de préparer un enfant à la vie. En ce cas, la pédagogie serait la science d'un art, les deux mots ne s'accordent pas de bon gré. Nous sommes inclinés à séparer nettement la science de l'art. Mais l'éducation est-elle réellement un art ? en quel sens ?

Pour le philosophe, l'art est une qualité du sujet, une aptitude active, un habitus, diraient les scolastiques. Ce serait l'aptitude à imprimer avec plénitude, grandeur et splendeur une idée dans une œuvre au sens objectif ; l'art serait alors l'ensemble des œuvres ou un ensemble d'œuvres où quelque idée resplendirait avec plénitude et grandeur. Nous devons entendre par « idée » un élément rationnel quelconque, que ce soit un concept, que ce soit un jugement ou une suite de jugements, que ce soit un sentiment, mais analysé avec finesse, une passion, en tant qu'elle est saisie dans son fond et fortement pensée pour être fortement rendue, celle d'Hermione ou de Phèdre, mais « pensée » par Racine. La beauté est conçue par l'intelligence ; l'intelligence seule est capable de se la représenter avec cet éclat, cette harmonie, cette perfection qui attire l'attention et retient l'admiration, même lorsque la statue où elle est réalisée a été mutilée par les barbares ou le temps.

L'artiste est donc un intellectuel, mais un intellectuel qui opère, qui réalise dans une œuvre matérielle, de la pierre, du métal, de la couleur, des sons ou des mots, l'idée qu'il a conçue. L'artiste n'est artiste que lorsqu'il produit des œuvres. La réalisation de l'œuvre est la fin de tout art.

De l'art professionnel aussi, l'art de l'ébéniste, du décorateur, de l'horloger, du jardinier. Ici encore, l'aptitude se rapporte à une œuvre à faire. Ici encore, l'artiste doit concevoir intellectuellement l'idée pour réaliser l'œuvre : un meuble qui peut contenir ce qu'il doit contenir, une montre qui marche, un jardin où poussent des légumes. On doit appliquer à l'artisan, grandeur et splendeur en moins, la définition de l'artiste : un homme apte à réaliser une idée dans une œuvre, à la réaliser complètement, et, si possible, harmonieusement.